JE SOUHAITE ÊTRE LABELLISÉ J'obtiens le label Tourisme & Handicap

FICHE N°1



ACCOMPAGNEMENT PAYANT

Le Comité Départemental du Tourisme Destination Gers est l'interlocuteur départemental pour le label Tourisme & Handicap.

Crée en 2001, le label garantit un accueil adapté pour la clientèle touristique en situation de handicap moteur, visuel, auditif et/ou mental.



Objectifs

- qualifier l'offre touristique gersoise.
- faciliter l'accueil en délivrant à la clientèle une information fiable, homogène, et objective sur l'accessibilité des équipements touristiques.
- valoriser les prestataires réalisant des aménagements favorisant les vacances pour tous.

Public concerné

Les structures touristiques privées ou publiques (hébergements, restaurants, sites de loisirs, offices de tourisme, sentiers de randonnée...) dans la mesure où l'activité correspond à un des cahiers des charges reconnus au niveau national.

Prestations proposées par le CDT Destination Gers

Prestations offertes d'une valeur estimée à 500€ TTC

 sensibilisation et information des acteurs du tourisme dans le cadre du plan de formation annuel du CDT.



- promotion des sites labellisés (surpression sur le site internet du CDT, réalisation d'un flyer promotionnel).
- assistance téléphonique dans le cadre de la labellisation à la suite du pré-diagnostic.

Prestations payantes : ERP : 120€ TTC / Autres : 90€ TTC

- pré-diagnostic avec visite de l'équipement.
- bilan de la visite avec préconisations.
- organisation de la visite par le binôme d'évaluateurs.
- visite de diagnostic de la structure.
- montage du dossier de demande de labellisation.
- présentation du dossier devant la commission d'attribution du label.

Besoin d'aide? Plus d'information?



Destination Gers
Comité Départemental du Tourisme
Isabelle CARDOUAT
Responsable Qualité et Clubs de Prestataires
Référente Meublés de Tourisme
Pôle Accompagner, Développer, Qualifier les Entreprises et les Territoires
Tél: +33 (0)5 62 05 95 95 - Tapez 2

Email: amenagement@tourisme-gers.com